Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Cheques vacances

---
Par naj

bonjour

contexte je suis en gepp entreprenariat dans mon entreprise je fais toujours partie des effectifs et je bénéficie donc du cse également

je n'ai plus accès a mon email pro depuis mais avait bien demande a la rh de mettre mon mail personnel afin de recevoir les mail notamment du cse

je n'ai pas reçu le mail de lancement de la campagne des cheques vacances qui est arrive après mon départ (et mon email personnel n'a pas été mis à jour)

je m'en rends compte maintenant (novembre) je demande donc au président du cse en expliquant la situation, il me dit qu il ne passera pas commande et que j'aurais du aller regarder sur le site du cse directement alors que. le cse a envoyé un email aux salariés pour la campagne de commande , ne passe pa smon temps sur le site du cse et n'ai donc pas fait cela j'ai demandé en expliquant la situation mais il refuse

quels sont mes recours on parle de 190 eur ce n'est pas rien

merci pour votre aide